



CR SNPTES du Comité Social d'Administration (CSA) du 17 septembre 2024

Tous les sièges sont occupés par les représentants du personnel, dont vos deux représentants titulaires SNPTES.

Informations de la Présidente

Dans le contexte de la nomination d'un nouveau gouvernement, la LPR serait maintenue. Mais les repyramidages et les CPR ne sont pas assurés.

L'UL devrait rester à l'équilibre budgétaire contrairement à d'autres établissements, mais avec une situation fragile et une interrogation sur les capacités d'investissement.

Des cyberattaques touchent les universités et l'UL en particulier. Plusieurs comptes UL sont volés chaque jour. La formation en ligne déjà diffusée par la présidente pourrait être rendue obligatoire. Nous sommes tous appelés à la plus grande vigilance pour sécuriser notre activité, nos données et celles de nos usagers.

Karl Tombre fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2025, Benoît Grasser a été élu à compter de cette date à Lorraine Université d'excellence.

Point 1 - Approbation du PV du CSA du 16 mai 2024 (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 1 bis - Approbation du PV du CSA du 13 juin 2024 (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 1ter - Enquête européenne intitulée « Higher Education Autonomy in Europe : Supranational, National, and Institutional Trends » - Autonomie de l'Enseignement Supérieur en Europe : tendances supranationales, nationales et institutionnelles (information)

Experte invitée : Stéphanie MIGNOT (UPEC), coordinatrice du projet.

L'enquête porte sur l'autonomie des universités et des universitaires en Europe : quelles pressions supranationales, quels mécanismes nationaux de protection ? Elle repose sur un consortium d'établissements sur 5 pays, porté par l'université de Porto. Des. L'enquête est déployée sur 5 universités dans chacun des pays, à destination des seuls enseignants et/ou chercheurs, sur leurs perceptions. La réponse prend environ 10 mn. Une restitution sera proposée à l'UL.

Vie Institutionnelle

Point 2 - Point d'étape sur l'évolution du CETELOR Centre d'essais Textile Lorrain (information)

Experte invitée : Claire TESSIER Directrice générale des services adjointe Pôle de compétences et de services "recherche, projets et partenariats".

La réflexion répond à une soutenabilité problématique (déficit pluriannuel). Un axe remet l'activité de recherche au centre de l'activité, y compris pour les prestations. Le Cetelor serait rattaché à un laboratoire (LERMAB), les activités de prestation seraient transférées à la filiale Propuls. Des échanges, individuels et collectifs, ont été conduits avec les personnels (10 CDI, 1 CDD). Des personnels pourront trouver des postes dans d'autres structures, spinaliennes ou non.

Un point d'étape sera présenté en CSA en octobre ou novembre, un vote sur la réorganisation sera soumis en CSA en janvier 2025.

Le LERMAB doit faire l'objet d'une enquête de la F3SCT, en tout cas s'y manifeste un mal-être. Est-ce une structure d'accueil ?

La question pour les représentants est de comprendre comment l'UL va absorber, annuler le déficit, sans le transférer dans un laboratoire ou dans la filiale.

Point 3 - Modalités d'affectation recherche des enseignants chercheurs-modifications (sous réserve) (avis)

Expert invité : Alain HEHN, Vice-Président du Conseil Scientifique

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 4 - Convention quinquennale UL- CNRS (avis)

Expert invité : Alain HEHN, Vice-Président du Conseil Scientifique

Le texte échelonne les premières délégations spécifiques de gestion des UMR soit au CNRS, soit à l'UL.

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 5 - Calendriers pédagogiques des collègiums ALL, DEG, Interface, L-INP LMI, Santé S& Tet SHS (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 6 - Création des statuts de l'UMR- CRAN (Centre de recherche en automatique de Nancy) (avis)

Le CRAN a rejeté les propositions d'amendement du CSA et de la présidente. La position de la direction semble vouloir sécuriser un équilibre fragile, mais qui est sans garanties de pérennité.

AVIS DEFAVORABLE à l'unanimité

Point 7 - Création des statuts de l'UMR- IADI (Imagerie Adaptative Diagnostique et Interventionnelle) (avis)

Ce sont les premiers statuts d'UMR avec l'Inserm.

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 8 - Création des statuts de l'UMR - AHP-PreST {Archives Henri-Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies} (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 9 - Création des statuts de l'UR LOTERR- Centre de recherche en géographe (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 10 - Modification des statuts de l'IUT de Saint-Dié (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 11 - Modification du Règlement Intérieur du Pôle Scientifique LLECT (Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Ressources Humaines

Point 12 - Présentation du Schéma directeur Egalité Diversité Inclusion (sous réserve) (avis)

Experts invités : Yves CARDELLINI Délégué Égalité - Diversité - Inclusion Chargé de Mission Handicap et Pascal TISSERANT Vice-président Égalité - Diversité - Inclusion

Le rapport de l'enquête Acadiscri vient d'être reçu mais nécessite un travail d'appropriation (production universitaire).

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 13 - Publication en vague 1 2025 des postes d'enseignants du second degré (avis)

Le régime indemnitaire inférieur aux établissements scolaires cause quelques recrutements infructueux.

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 14 - Critères d'évaluation des demandes de délégation et de CRCT (congrés pour recherches ou conversions thématiques) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 15 - Procédure d'attribution des demandes de CRCT (congrés pour recherches ou conversions thématiques) (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Point 16 - Procédure d'attribution et critères d'évaluation des demandes de CPP (congré pour projet pédagogique) (sous réserve) (avis)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Divers

Point 17 - Rétroplanning des potentiels travaux CSA 2024/2025 (information)

Point 18 - Suivi des propositions et avis du CSA du 13 juin 2024 (information)

Questions diverses

Sur une question CGT-FSU-SUD, le SNPTES fait confirmer à l'Administration que certaines pratiques locales contrevenant au règlement du temps de travail ne peuvent être imposées aux personnels : horaires individuels fixes (planning individuel journalier) pour les agents en « horaires spécifiques » et donc en « plages libres » (les privant du bénéfice des plages libres prévues pour toutes et tous) ; 11^e, 12^e demi-journées supplémentaires dans la semaine annoncées comme « obligatoires ». Si vous rencontrez de telles difficultés, contactez-nous, ou vos représentants SNPTES dans vos services et composantes.

(Question UNSA Education) La Faculté des Sciences et Techniques (FST) fait l'objet d'une réorganisation depuis 1 an, sans consultation du CSA ou de la F3SCT. Selon la direction de l'établissement, *la scolarité seule fait l'objet d'une évolution. Les agents sont consultés, on note une satisfaction globale de la démarche. Le périmètre restreint de cette réorganisation ne nécessite pas le passage en CSA, mais celui-ci pourrait en effet rassurer les élus comme les personnels, et il est donc envisagé.*